



PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE BONAVENTURE
MUNICIPALITÉ DE NEW CARLISLE

Procès-verbal de la séance **ordinaire** du conseil municipal tenue le **11 mai 2026**

En présence de Mesdames les conseillères Nadine Lebrasseur et Sandi Beebe
et de Messieurs les conseillers Clyde Flowers, Wilfrid Larocque, Orvel J. Chatterton et Robert Benwell, formant quorum

sous la présidence du maire, Monsieur Patrice Leclerc

Est également présente : Madame Denise Dallain, dg greffier-trésorier

2026-05-101 Ouverture de la séance

La séance débute à 19h30 sur proposition de Wilfrid Larocque

2026-05-102 Adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉ PAR : Wilfrid Larocque
APPUYÉ DE : Orvel J. Chatterton

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole aux citoyens
4. Adoption du procès-verbal de la séance d'avril 2026
5. Liste des comptes pour approbation de avril 2026
6. Travaux publics : Soumission Acier Leroux - Achat de matériaux
7. David Thibault & Stephanie Arsenault - demande d'ouverture de la rue de Normandie
8. Projet du 150^e - Dépôt d'une demande de financement auprès de Patrimoine canadien
9. FRR volet 4 - Demande de subvention - Rénovation de la cantine
10. FRR volet 4 - Demande de subvention - Structures de panneaux
11. Demande de contribution financière - Equipe de volleyball benjamin « Rouge et noir » de Paspébiac
12. Église anglicane St-Andrews - demande d'utilisation du parc du Green
13. Affaires diverses / *Varia* (ouvert)

a) Demande de bourses - Finissants - NCHS

14. Période de questions (10 minutes max/ citoyens)

15. Levée de la séance

2026-05-103 Approbation du procès-verbal des séances précédentes

PROPOSÉ PAR : Clyde Flowers
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du et des séances extraordinaires tenues le soient adoptés tel que rédigés.

2026-05-104 Approbation des comptes à payer de avril 2026

PROPOSÉ PAR : Wilfrid Larocque
APPUYÉ DE : Sandi Beebe

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes au montant de 75 417.35\$ soient payés tels que produits aux listes des comptes pour approbation du mois de

Je soussigné, Denise Dallain, directeur général greffier-trésorier, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation pour le mois de



Denise Dallain, D.G. greffier-trésorier

2026-05-105 Travaux publics - Soumission de Acier Leroux

PROPOSÉ PAR : Wilfrid Larocque
APPUYÉ DE : Clyde Flowers

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle accepte la soumission de Acier Leroux numéro 88283123 au montant de 3 375,42 \$ pour la fourniture de diverses pièces de métaux pour la réparation des équipements.

**2026-05-106 Demande d'ouverture de la rue de Normandie
Lot 4 933 261 Cadastre du Québec
5 rue de Normandie, New Carlisle**

CONSIDÉRANT QUE le lot 4 933 261 Cadastre du Québec est situé en zone 17.1-AF, zone crée par la CPTAQ dans le cadre de l'article 59 (demande à portée collective), laquelle permet les usages résidentiels unifamilial et bifamilial

L'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA) permet aux municipalités régionales de comté (MRC) de soumettre des **demandes à portée collective**. Cela donne la possibilité d'autoriser la construction de résidences en zone agricole sans nécessiter de pratique agricole, sous certaines conditions strictes. [1, 2, 3]

Deux situations permettent d'appliquer cet article : [1]

- **Dans les îlots déstructurés** : Des secteurs de faible superficie déjà occupés majoritairement par des usages non agricoles.
- **Dans les secteurs de lots de superficie suffisante** : Des terrains assez grands pour accueillir de nouvelles résidences sans déstructurer le milieu agricole. [1]

Le processus exige un consensus et une approbation à plusieurs niveaux (municipalité, MRC, Union des producteurs agricoles), mais la **CPTAQ (Commission de protection du territoire agricole du Québec) conserve le pouvoir décisionnel final**. [1, 2]

Pour en savoir plus sur les critères et la façon de soumettre un tel projet, consultez la page officielle de la [Demande à portée collective \(article 59\) sur le site de la CPTAQ](#).

CONSIDÉRANT QUE le lot 4 933 261 Cadastre du Québec, ayant le numéro civique 5 rue de Normandie est un lot conforme à la construction d'une résidence dans la zone 17.1-AF

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a déjà fait des investissements de plus de 39 000 \$ pour le prolongement du réseau Hydro Québec afin de desservir sa propriété, et ce réseau est un réseau public auquel d'autres propriétaires pourront se brancher.

PROPOSÉ PAR : Orvel J. Chatterton
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle s'engage à assurer le déneigement de la rue de Normandie, à partir de la rue Christie afin d'assurer l'accès au 5 rue de Normandie durant la saison hivernale et ce, lorsque le permis de construction aura été émis.

2026-05-107

Demande de financement auprès de Patrimoine canadien au programme Commémorations communautaires: Développement des communautés par des arts et du patrimoine

ATTENDU QUE la Municipalité de New Carlisle soulignera en 2027 le 150e anniversaire de son incorporation;

ATTENDU QUE cet anniversaire constitue une occasion importante de mettre en valeur l'histoire, le patrimoine et la diversité culturelle de la communauté;

ATTENDU QUE la Municipalité, en collaboration avec des organismes locaux, des citoyens et des bénévoles, prévoit organiser une série d'activités commémoratives inclusives;

PROPOSÉ PAR : Sandi Beebe
APPUYÉ DE : Wilfrid Larocqvue

Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que

- Le conseil municipal de New Carlisle autorise le dépôt d'une demande de financement auprès de Patrimoine canadien pour la réalisation du projet du 150e anniversaire de l'incorporation;
- La directeur général et/ou le maire sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de New Carlisle tous les documents pertinents à cette demande de financement.

2026-15-108

Fonds des Régions et Ruralité (FRR) - VOLET 4
Soutien à la vitalisation et à la coopération municipale
« Restauration et mise aux normes de la cantine du Green »

PROPOSÉ PAR : Robert Benwell
APPUYÉ DE : Nadine Lebrasseur

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que

- la Municipalité de New Carlisle dépose le projet « **Restauration et mise aux normes de la cantine du Green** » dans le cadre du programme « Vitalisation » du Fonds des Régions et Ruralité - volet 4.
- Une mise de fonds minimale de 20 % sera exigée de la municipalité
- La Municipalité de New Carlisle continuera à assurer la pérennité du site qui offrira un accès à des services de qualité pour l'ensemble de la population et des visiteurs.
- Le maire, Monsieur Patrice Leclerc et/ou la dg greffier-trésorier, Madame Denise Dallain sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de New Carlisle tous les documents en lien avec cette demande de subvention.

2026-05-109

Fonds des Régions et Ruralité (FRR) - VOLET 4
Soutien à la vitalisation et à la coopération municipale
« Remplacement et mise à jour du circuit patrimonial »

PROPOSÉ PAR : Clyde Flowers
APPUYÉ DE : Orvel J. Chatterton

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- la Municipalité de New Carlisle dépose le projet « **Remplacement et mise à jour du circuit patrimonial** » dans le cadre du programme « Vitalisation » du Fonds des Régions et Ruralité - volet 4.
- Une mise de fonds minimale de 20 % sera exigée de la municipalité
- La Municipalité de New Carlisle continuera à assurer la pérennité du site.
- Le maire, Monsieur Patrice Leclerc et/ou la dg greffier-trésorier, Madame Denise Dallain sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de New Carlisle tous les documents en lien avec cette demande de subvention.

2026-05-110

Demande de contribution financière
Equipe de volley-ball benjamin « Rouge et noir » de l'école Polyvalente de Paspébiac

CONSIDÉRANT QUE l'équipe représentera la région au tournoi provincial de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT QUE l'équipe à très peu de temps pour financer son voyage et ne peut tenir d'activité de levée de fonds

PROPOSÉ PAR : Nadine Lebrasseur
APPUYÉ DE : Orvel J. Chatterton

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de New Carlisle fasse une contribution financière à l'équipe de volleyball Benjamin de l'EPP.

2026-05-111

Eglise Anglicane St-Andrews
Demande d'utilisation du parc du Green

PROPOSÉ PAR : Nadine Lebrasseur
APPUYÉ DE : Orvel J. Chatterton

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la fabrique St-Andrews Anglican Church est autorisé à utiliser le chapiteaux et le parc du Green pour y tenir un après-midi musical et BBQ en levée de fonds en aout 2026. Lorsque les membres auront choisi une journée ils n'auront qu'à en aviser l'hôtel de ville pour réserver la date.

2026-05-112

Finissants du BCRS (NCHS)

PROPOSÉ PAR : Orvel J. Chatterton
APPUYÉ DE : Clyde Flowers

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle offre deux (2) bourses distinctes (académique et persévérance scolaire) de 100 \$ chacune lors de la remise des diplômes des finissants 2025-2026 de l'École régionale Baie des Chaleurs (BCRS).

2026-05-113

Clôture de la séance

À 20h08, il est proposé par le conseiller monsieur Wilfrid Larocque que la présente séance du conseil municipal soit levée.

Je, Patrice Leclerc, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

La directeur général secrétaire-trésorier,

Le maire,



Denise Dallain

Patrice Leclerc



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE NEW CARLISLE

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal tenue le **28 mai 2026** à l'hôtel de ville de New Carlisle à 20h30, en présentiel

sous la présidence du maire Monsieur Patrice Leclerc, maire

et à laquelle étaient présents : Mesdames les conseillères Nadine Lebrasseur et Sandi Beebe et de Messieurs les conseillers Clyde Flowers, Wilfrid Larocque, Orvel J. Chatterton et Robert Benwell,

Autres participants : Denise Dallain, dg et greffier-trésorier

Les membres du conseil sont tous présents et renoncent à l'avis de convocation

Les membres présents forment quorum

2026-05-114 L'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Cantine du Green - Achat d'équipements
3. Débroussaillage rue de l'Oriental
4. Fermeture de la séance

2026-05-115 Cantine du Green - Achat d'équipements

CONSIDÉRANT que Madame Amy Gallaon a fait une offre de 15 000\$ pour la vente d'équipements de restaurant usagé;

PROPOSÉ PAR : Robert Benwell
APPUYÉ DE : Nadine Lebrasseur

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle fasse une offre de 8 500 \$ à Madame Amy Gallon pour l'achat de son équipement de restaurant usagé.

2026-05-116 Rue de l'Oriental (nord de la rue de Normandie)

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire modifier son règlement de transit des véhicules lourds afin qu'ils transitent par la rue de L'Oriental

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires de l'espace connu comme étant la rue du dépotoir donnent leur accord pour les circulation des véhicules lourds

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de New Carlisle devra effectuer des travaux de réhabilitation de la route de transit

PROPOSÉ PAR : Wilfrid Larocque
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle accepte l'offre de service reçue de Monsieur Hébert Whittom pour le débroussaillage du secteur connu comme étant la rue du dépotoir et la rue de l'Oriental entre la rue de Normandie et la rue Church au montant de 3 200 \$.

2026-05-117 Clôture de la séance

À 21h, il est proposé par le conseiller Robert Benwell que la présente séance du conseil municipal soit levée.

Je, Patrice Leclerc, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

La directeur général secrétaire-trésorier,



Denise Dallain

Le maire,

Patrice Leclerc